

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 64 (1919)  
**Heft:** 4  
  
**Rubrik:** Chroniques et nouvelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUES et NOUVELLES

### CHRONIQUE SUISSE

Une proposition d'action contre le bolchévisme. — Le devoir des neutres. — Tentative de réforme de la presse militaire suisse. — Echecs passés et difficultés. — Une réparation nécessaire. — Section vaudoise des officiers.

Nous renonçons à poursuivre dans la Chronique suisse l'examen de la Ligue des Nations et de la neutralité helvétique. Pour un aussi vaste objet, le cadre est trop étroit. Les lecteurs que cette étude intéresse la trouveront développée dans le volume annoncé dans la présente livraison, et dont la *Revue militaire suisse* assume la publication. Elle la devait à une question d'une aussi capitale importance pour l'avenir de notre armée.

\* \* \*

Est-ce s'éloigner beaucoup du même sujet que d'attirer l'attention des officiers sur les articles parus ces temps-ci dans divers journaux quotidiens en Suisse allemande comme en Suisse romande, et qui préconisent la formation d'un corps de troupes suisses à envoyer contre les armées bolchévistes ?

L'idée est heureuse. Personne, je pense, n'invoquera la neutralité pour la combattre. Il s'agit d'une croisade en faveur de la civilisation menacée. Plus on connaîtra les actes et les procédés du bolchévisme russe, mieux on s'apercevra qu'il n'est ni une doctrine, ni un principe, mais une simple entreprise de criminalité au profit de quelques-uns, dirigée contre la liberté et les biens des collectivités sociales. C'est une vague d'ignorance destructrice, pas autre chose.

Nos journaux soutiennent généralement que les bolchévistes doivent être attaqués chez eux. Cela paraît juste. Comme toujours, on n'obtiendra des résultats décisifs que par l'offensive. Nos journaux adjurent donc les Etats de l'Entente d'envoyer des troupes en Orient ; ils disposent avec générosité des soldats français, anglais, américains, les envoyant à Budapest, à Odessa, à Pétrograde ou sur la Côte mourmane. Aux jeux de ce genre la presse suisse s'adonne volontiers. Elle envoie les autres se battre au nom de l'humanité : pendant que nous restons les pieds sur les chenêts au nom de la neutralité. Tout le système de Ligue des Nations du Conseil fédéral

est basé sur cette conception. La vertu des autres consiste à s'aller faire trouer la peau pour son prochain ; notre vertu, à les y encourager et à les regarder faire.

Félicitons-nous d'entendre des voix plus logiques et qui regardent de plus près à la réalité des choses. Vraiment, il appartient maintenant aux neutres d'assumer leur part de sacrifices. Dans sa livraison de février 1919, la *Revue militaire suisse* a déjà fait observer qu'une tâche et une belle tâche pourrait leur incomber : celle de maintenir séparés, en occupant des zones neutres, et jusqu'à décision de la Conférence de la paix, les peuples actuellement prêts à empiéter les uns sur les autres pour la fixation de leurs frontières. Cette suggestion n'a rencontré aucun écho. Elle est tombée dans le vide. Nos confrères de la presse quotidienne, toujours si aimablement disposés à reproduire les opinions émises dans nos chroniques lorsqu'elles formulent des observations à l'adresse de notre administration militaire, n'ont pas jugé opportun de prêter attention à une proposition qui supposait un autre courage que celui de la critique au coin du feu, devant une table de rédaction, sans risque.

Je suis certain que, facilement, on trouverait en Suisse quelques milliers de jeunes gens prêts à s'enrôler volontairement sous le drapeau fédéral qui les conduirait à la lutte pour la liberté du monde. Et je crois que l'autorité de la Suisse en Europe y gagnerait un plus haut lustre que celui qu'elle retirera de la crainte d'être tenue de se battre, le cas échéant, pour le droit.

Resterait à examiner l'organisation pratique de l'expédition : le recrutement des hommes et des cadres par voie d'annonces — sous réserve naturellement de l'autorisation gouvernementale dont il ne serait pas possible de se passer. L'état-major du corps de troupes prévu serait désigné par cette autorité parmi les officiers prêts à marcher. L'armement et l'équipement individuels, et même celui des unités, seraient facilités par l'existence des stocks accumulés pendant la guerre. Enfin, l'organisation plus générale et les frais dépendraient naturellement de la Société des Nations, puisque c'est elle tout entière qui est intéressée au rétablissement de l'ordre européen et de la paix. La petite Suisse n'ira pas mettre flamberge au vent contre la Russie ; elle offrirait une participation aux efforts de la communauté civilisée et tâcherait d'être un exemple aux autres neutres ; son ambition ne saurait dépasser cette limite modeste.

Au surplus, la *Revue militaire suisse* ne peut qu'ouvrir ses pages à ceux que tenterait l'étude de cet objet.

\* \* \*

La Société fédérale des officiers se préoccupe de la réforme de

notre presse militaire. Le comité central sortant de charge a formulé deux propositions :

Création d'un journal militaire unique rédigé en allemand et en français. Il serait remis pour impression à un éditeur désigné alternativement dans la Suisse allemande et dans la Suisse romande, pour des périodes de trois années au minimum. Les subventions actuellement versées aux revues militaires leur seraient retirées.

Recherche de la façon d'obtenir que tous les officiers, et les sous-officiers aussi, soient des abonnés du journal à créer, ce qui autoriserait un coût sensiblement réduit de l'abonnement. Le journal deviendrait l'organe officiel de la Société fédérale des officiers qui se chargerait de l'éditer.

Nos lecteurs savent que la *Revue militaire suisse* cherche, elle aussi, sa propre réforme. Elle la cherche, il est vrai, dans une autre voie que celle envisagée par le Comité central. Mais si ce dernier aboutissait, elle lui abandonnerait volontiers la place, ne fût-ce d'ailleurs que par raison majeure. Dans les conditions actuelles des travaux d'imprimerie, la subvention fédérale est pour les journaux militaires une condition d'existence. Mais le point essentiel est que les officiers disposent d'un organe qui les tienne au courant du mouvement des idées en matière militaire ; cela leur sera plus que jamais indispensable ces années prochaines. Nous ne pouvons donc que souhaiter un plein succès à la Société des officiers.

Depuis trente ans, c'est la troisième fois que la question se trouve posée. Des motifs divers ont empêché d'aboutir les deux premières fois, cela dès les toutes premières conversations. Peut-être réussira-t-on mieux cette troisième. La grande difficulté réside dans le problème de l'organe bilingue. Indépendamment des difficultés de rédaction qui tendent généralement à transformer une publication franco-allemande en un journal d'un parler uniforme, ce genre de publication se heurte le plus souvent à l'indifférence décourageante d'une majorité de lecteurs qui ne tient aucunement à des articles écrits dans une autre langue que la langue maternelle. D'autre part, la publication en deux éditions supprime le bénéfice de la composition et du tirage uniques, donc du moindre coût. Charybde, Scylla, entre ce gouffre et ce rocher la navigation est incertaine. Jusqu'à ce jour, le bon pilote n'a jamais été découvert.

La question a été renvoyée à une commission d'études qui la joindra à l'examen du programme de l'activité future de la Société des officiers, programme dont la dite commission doit arrêter les bases.

On recommence à parler des changements de personnel qui vont se produire au service de l'Etat-major général. A ce propos, nous voudrions exprimer carrément un souhait des plus justifiés, et qui a été émis de divers côtés, dans la Suisse romande, depuis la démobilisation de nos troupes.

Quoiqu'il soit peu agréable de revenir, à ce propos, sur l'affaire dite des colonels, force est bien de le faire et de rappeler que la politique déplorable suivie à cette époque a conduit à une flagrante injustice militaire. Par souci de cette espèce de neutralité dont on a fait un balancier pour danseur de corde, on a estimé utile de chercher une contre-partie aux actes reprochés aux colonels Egli et de Wattenwyl, et l'on n'a pas cru pouvoir imaginer mieux que de mettre à pied, sans motif valable, un officier d'état-major de la Suisse romande, le colonel Chavannes. Par discipline, il n'a rien dit, et par désir de ne pas envenimer une querelle dans un moment critique, ses camarades n'ont rien dit non plus : mais ils ont trouvé le geste laid. Le fait que l'autorité compétente n'a pas osé le pousser à fond ne l'a pas rendu moins laid.

Aujourd'hui, l'heure de la réparation doit sonner, et nous comptons bien qu'elle sonnera. Nous ne sommes pas de ceux qui admirent le régime administratif du « surtout pas d'histoire ». Dans certains cas, il est bon de prévoir, et s'il le faut d'engager une histoire. Puisque l'état-major subit un changement de personnel, l'autorité supérieure estimera juste une réhabilitation ; le colonel Chavannes pourrait être nommé suppléant du futur chef de l'état-major. Il s'agit d'une fonction plus honorifique qu'effective. Mais la question n'est pas là ; elle est toute dans le respect de la justice qui a été volontairement ignoré, il y a trois ans, et qu'il convient de restaurer au moment où l'occasion s'en présente. Si, en outre, le souvenir de cette réparation peut, à l'avenir, nous amener en Suisse à voir dans la neutralité autre chose qu'un équilibre de prestidigitateur, le profit sera complet.

\* \* \*

La Section vaudoise de la Société des officiers a eu son assemblée de délégués annuelle le 29 mars, à Lausanne. L'assemblée a pris acte du rapport du comité sur la réunion des délégués fédéraux du 22 mars, à Soleure, et s'est associée aux décisions prises à cette occasion.

Le colonel Blanchod a présenté un fort intéressant rapport sur les cours d'instruction militaire préparatoire dans le canton, de 1910 à 1918. Ce rapport a donné lieu à une discussion très nourrie,

à la suite de laquelle il a été décidé de laisser, pour 1919, à l'initiative des sous-sections l'organisation de cours d'instruction militaire préparatoire proprement dits. Par contre, le Comité cantonal organisera des cours de gymnastique et de préparation au tir ; à cet effet, il se mettra en relations avec les autorités cantonales ainsi qu'avec les sociétés de tir et de gymnastique.

Le colonel Vuilleumier, chef d'état-major de la 1<sup>re</sup> division, a été désigné comme président cantonal pour 1919-1920. Ce choix heureux assure à la section vaudoise le contact avec les autorités militaires en même temps qu'une direction active et énergique.

## CHRONIQUE PORTUGAISE

*(De notre correspondant particulier.)*

### L'armée et la politique.

Dès que la politique s'introduit dans les rangs de l'armée, les institutions militaires font faillite. C'est un principe connu, vieux comme le monde, sanctionné par l'expérience à toutes les époques de la civilisation.

Parfois, les peuples l'oublient ; aussitôt les funestes conséquences se font sentir. On ne saurait altérer sans contre-coup les lois générales qui unissent les différents pouvoirs de l'Etat.

L'armée nationale constitue, sans contredit, un besoin de la nation. Nul ne le conteste. C'est un des piliers sur lesquels s'appuient la souveraineté et l'indépendance. Bien qu'une telle institution ne soit pas, à proprement parler, une source de richesse et de travail productif, elle remplit un rôle d'assurance et de protection de l'activité économique et rien ne peut la remplacer. Toutefois, en sa qualité d'institution parasitaire, elle ne doit pas sortir des limites de sa sphère d'action sous peine de fausser son rôle et de troubler le juste équilibre de l'organisation sociale de l'Etat.

Tout cela c'est l'évidence. Cependant, les passions aveuglent les hommes, ce qui les mène à l'oubli des plus élémentaires vérités d'où dommages matériels et moraux dont les conséquences sont malaisées à prévoir. On doit alors recourir à des remèdes énergiques toujours d'une désagréable application.

Notre politique nationale, pendant les trente dernières années, n'a pas été heureuse. Pourtant l'avènement de la République nous a conduits à une belle situation, altérée cependant par de regrettables dissidences entre républicains. La faute en est que la poli-

tique a pris chez nous le caractère d'une épidémie à laquelle rien ni personne n'échappe. Les intellectuels formulent les thèses, et les illettrés les discutent. Chacun s'estime en possession de la meilleure opinion. Toutes les classes de la société se jugent également idoines et fondées à gouverner l'Etat. La classe militaire comme les autres.

Or, le rôle véritable de l'armée n'est pas celui-là. Non seulement elle n'a pas à s'engager sur le chemin des luttes politiques, mais elle doit s'en écarter pour ne songer qu'à son avenir et à son propre perfectionnement.

En matière d'abstention politique des militaires je préconise l'intransigeance absolue. A tout militaire l'Etat doit défendre toute activité politique ; ces militaires ne doivent posséder que les *droits passifs* du citoyen.

C'est peut-être dur ; mais aux grands maux les grands remèdes. L'armée ne doit pas faire de politique active. Qui entend suivre la carrière des armes doit abdiquer tout le reste. A l'appui de mon opinion, j'invoque les derniers événements qui nous ont assez montré à quelles conséquences conduit l'immixtion de la politique dans l'armée.

Le président de la République décédé avait cru pouvoir rétablir l'ordre et le progrès nationaux en employant la force ; il s'appuyait sur les baïonnettes ; il avait même créé un corps spécial de garnison à Lisbonne fort de quelques milliers de soldats, avec artillerie, mitrailleuses, etc. Les adversaires de cette création avaient dénommé ce corps : *nouvelle garde prétorienne*.

Quoi qu'il en soit, il est indiscutable que le président Paes croyait mener l'Etat à la pacification en écartant les partis traditionnels de la République et en mettant le peuple sous la menace de la force. A défaut d'éléments vraiment républicains à qui confier les commandements, presque tous les officiers à idées républicaines définies ayant été proscrits du service des troupes, le président se vit dans la nécessité de faire appel à la collaboration des officiers monarchistes, desquels il exigea leur parole de soldat de servir pour la sécurité de la République. Il espérait, à la longue, modifier leurs idées et les amener à la République.

Ainsi mis à la direction et au commandement des troupes, ces monarchistes ne surent pas se limiter à leur tâche professionnelle ; ils prétendirent profiter de la situation unique qui leur était faite. Ils songèrent à s'emparer de toute l'armée. En possession de la confiance du chef de l'Etat, ils n'eurent plus d'autre idée que de faire de la politique et de rétablir la monarchie qui s'était effondrée en

1910, sous le poids de ses crimes. *A présent ou jamais*, telle est la devise qu'ils se donnèrent. Géniale idée ! Rétablir une monarchie au moment où presque partout luit une flamme de liberté, de démocratie et d'émancipation sociale !

Des comités militaires furent formés, les *Juntas*. Ces organismes, spécialement créés dans un but politique, commencèrent par exiger des pouvoirs légaux le remplacement des autorités civiles moins recommandables. Petit à petit les exigences augmentèrent. On en vint à réclamer et à imposer un remaniement ministériel, à substituer à quelques ministres d'autres personnages soi-disant républicains, entre autres le titulaire du portefeuille de la guerre. Ce spectacle portant atteinte à la souveraineté des pouvoirs constitués, blessait la conscience des citoyens non enrôlés dans la politique militante. Le gouvernement consultait les *Juntas*, rien ne se résolvait sans leur assentiment, — et leur sanction ; ces organismes extra-légaux et subversifs donnaient l'exemple d'une complète indiscipline sociale et étaient suivis par les plus hauts pouvoirs de la nation. Un coup d'Etat ne manquerait pas d'être la conclusion d'un tel état de choses.

La ville de Santarem devint le premier foyer de résistance contre cette entreprise. Un mouvement républicain fut étouffé dans cette ville, mais un sentiment de révolte s'était éveillé dans le peuple. Partout il ne tarda pas à se répandre et à se traduire par la rébellion.

Les dernières résolutions des *Juntas du nord* n'ayant pas été complètement admises, le mouvement monarchiste prévu fut déchaîné par elles. La monarchie fut proclamée et saluée par des coups de canon à Oporto, la deuxième ville portugaise, et dans les provinces de Minho et Beiras. Alors, le pays se réveilla du cauchemar où le précipitait une politique sans grandeur, politique de coteries, d'intrigues et de mauvaise foi. Les masses républicaines assistées des troupes fidèles combattirent les révolutionnaires. Ce fut la guerre civile. Après quelques semaines de luttes, la république fut rétablie. On peut dire que la journée du 13 février qui vit la fin du conflit constitue un nouvel avènement de la République portugaise.

De ce court exposé, il ressort clairement que la grande famille militaire fut le principal fauteur de nos luttes intestines. La partie républicaine de l'armée croisa le fer avec la fraction monarchiste. Heureusement qu'il y a une troisième fraction, peut-être la plus nombreuse, celle des abstentionnistes, qui ne veut voir que le bien de

l'institution et s'est tenue à l'écart attendant le calme qui suivrait la crise, cela pour le bien du service.

Maintenant que les discussions ont pris fin, que le pouvoir civil a rétabli sa suprématie dans l'Etat, nos vœux réclament les mesures énergiques qui, une fois pour toutes, supprimeront les disputes politiques dans l'armée. Il est absolument nécessaire que le gouvernement les arrête et que les militaires ne songent qu'au perfectionnement de la chose militaire. Au moment où nos troupes peuvent profiter des expériences qu'elles ont acquises en participant glorieusement à la guerre mondiale, il ne doit y avoir d'autre ambition chez elles que le travail si nécessaire au bon maintien de cet organisme compliqué qu'est une armée contemporaine.

## INFORMATIONS

**Un exploit d'aviateur au Chili.** — Les journaux arrivés du Chili nous donnent les détails suivants au sujet de la traversée des Andes en aéroplane par le lieutenant aviateur Dagoberto Godoy.

Dagoberto Godoy est un élève de l'excellente école d'aviation du « Bosque » près Santiago. On sait que c'est là que se forment de nombreux pilotes de l'Amérique du Sud.

Parti de Santiago le 12 décembre dernier à 5 h. 10 du matin, le lieutenant Godoy s'élevait rapidement jusqu'à environ 7000 mètres (17 350 pieds chiliens) et traversait en ligne droite les Andes au-dessus du sommet du « Tupungato » (6500 m). Après un vol d'une heure 25 minutes, il arrivait sans incident notable à Mendoza (Argentine) à 6 h. 35.

L'avion utilisé pour ce raid est un monoplan anglais, « Bristol » de 110 HP., un des cinquante appareils donnés récemment par l'Angleterre au Chili, en geste amical et comme compensation pour les deux dreadnoughts chiliens cédés au gouvernement anglais au début de la guerre. Ces aéroplanes sont de magnifiques machines, du même type que les plus récents modèles employés au front.

Le lieutenant Godoy a battu ainsi le record de hauteur dans les montagnes. Son mérite est d'autant plus grand que plusieurs aviateurs avant lui, avaient tenté ce raid, mais tous avaient échoué<sup>1</sup>. L'école d'aviation et le Club aéronautique du Chili ont reçu de nombreuses félicitations. Des manifestations populaires ont eu lieu à Santiago et à Buenos-Aires en l'honneur du jeune pilote.

<sup>1</sup> Entre autres le bien connu Jorge Newbery, qui perdit la vie dans cette tentative.